

6 mars 2012 15h45 salle F508

Présents : F. Averseng, J-B. Baudin, F. Blanchard, L. Bonhomme, C. Botuha, M. Chamailard, D. Devilliers, A. Dubois, J. Gatien, P. Gredin, F. Guenneau, V. Herledan, D. Injai, G. Lhomme, C. Maitre, C. Mansuy, H. Pernot, C. Pilot, G. Poli, N. Rachid, B. Rousseau, C. Roux, F. Stoffelbach, J.P. Tranchier.

Absents excusés : S. Barboux, F. Chemla, A. Courty, D. Guianvarch, L. Fensterbank, A. Fradet, M. Giacomazzo, M. Jardat, L. Jullien, P. Karoyan, S. Lavielle, K. Le Guen, L. Pissis, E. Sachon.

1) Approbation du dernier PV:

Le PV du dernier conseil de département qui s'est tenu le 18 Octobre 2011 a été approuvé à l'unanimité.

H. Pernot ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux élues des dernières élections des représentants étudiants qui ont eu lieu jeudi 1^{er} décembre 2011, Naima Rachid (titulaire) (Gaëlle Benhamou, suppléante) et Diola Injai (titulaire) (Laurène Pissis (suppléante et excusée)).

2) Rectificatif sur la responsabilité des UE LC 303 et LC 333 :

La liste des nouveaux responsables et coordinateurs d'UE approuvée par le précédent Conseil de Département a été modifiée : G. Lhomme reste responsable des UE LC303 et LC 333, au moins jusqu'à la prochaine maquette.

3) Point sur le PIL et les stages à Lisbonne en Juillet 2012 :

G. Poli fait une présentation du PIL dont il est responsable en France avec, comme correspondante au Portugal, Maria José Calhorda.

Conçu à l'origine comme un programme d'échange d'étudiants français et portugais de L3 entre l'université de Sciences de Lisbonne (FCUL) et l'UPMC, le PIL a vu partir cette année essentiellement des étudiants français allant effectuer leur S6 au Portugal :

- Paulo FERREIRA
- Sonia LEANDRO
- Marion MATHON CLAUDIN
- Guillaume NAUDIN.

Ces étudiants reçoivent, chaque mois une bourse de 810 € financée par la région ou le CROUS, la ville de Paris et les Relations Internationales. Ils ont reçus en plus 250 € du PIL.

Le bilan du premier mois est plutôt positif, ils arrivent à suivre les enseignements en portugais (2 étudiants avaient bénéficié avant le départ de cours intensifs et en suivent à nouveau sur place, les 2 autres parlent portugais).

En ce qui concerne la maquette de cours, elle a un tout petit peu évolué notamment la matière optionnelle, ils ont finalement tous choisi la même.

Le seul retour négatif des étudiants concerne le cours d'électrochimie qu'ils ont déjà étudié en France, ce qui nécessitera des ajustements pour l'année prochaine. Ces ajustements devront concerner également le contenu de leurs examens afin qu'ils puissent entrer en master après leur PIL.

En ce qui concerne les 23 stages à Lisbonne proposés aux étudiants de L2 et de L3 (conçus au départ comme pouvant être un préalable pour des étudiants de L2 souhaitant participer

au PIL l'année suivante), des entretiens ont été organisés avec les candidats (4 étudiants de L2 et 5 de L3).

Malheureusement, en L2, aucun étudiant n'a été retenu (trop fragiles) mais 4 étudiants de L3 ont été sélectionnés :

- Dilan POLAT (S6)
- Shardene MBENOUN (S5)
- Zeynabou SECK (S5)
- Pauline DALBIN (S5)

Un cinquième, Vincent HERVIN (S5 en cours) est autorisé à partir sous conditions (validation de son S5).

4) Budget (voir Annexe 1)

La dotation de fonctionnement allouée au département de la licence de chimie demandée a été accordée, elle est 124.000 € (somme demandée en augmentation du fait de l'accroissement des effectifs étudiants).

H. Pernot propose la répartition suivante :

- Dotation aux plateformes 75.000 €
- Stages Lisbonne (400€ par étudiants/5) 2.000 €
- Réserve 47.000 € (dont équipement)

Après discussion, le Conseil de Département donne un avis favorable sur ces 75.000 € mais décide de réserver 22.000 € de la réserve prévue de 47.000 € (les 25.000 € restant seront alloués à l'équipement) pour augmenter la répartition dans les plateformes en cas de besoin ou de circonstances exceptionnelles.

5) Parcours Chimie-Bio :

. Gestion du L3 :

Christelle MANSUY prendra la responsabilité du L3 CB en remplacement de Roba MOUMNE.

. Ajustement de la maquette suite à la période 1

C. Botuha dresse un bilan du premier semestre de la licence interface chimie-biologie (voir annexe 2). Tous les étudiants ont validé leur semestre, seules les SX ont posé problème aux étudiants chimistes notamment. Il est donc prévu de mettre en place un ajustement pour l'année prochaine : une même SX (Chimie au premier semestre et Biologie au second) sera proposée à tous les étudiants (voir annexe 3).

En ce qui concerne la L3 Chimie-Biologie, Chrystelle Mansuy présente la nouvelle maquette de L3 rediscutée avec les biologistes (voir annexe 4). Des ajustements sont encore à trouver pour le S6 notamment si l'on décide d'arrêter de répéter les UE (conséquence probable de l'arrêté ministériel du 11 août 2011 relatif à la Licence).

6) Organisation d'une remise de diplôme

H. Pernot demande l'avis du Conseil de Département pour organiser cette année une soirée de remise de diplôme de licence en Octobre 2012. Cette cérémonie concernerait environ 200 étudiants et coûterait environ 3.000 €.

Le Conseil de Département émet un avis favorable et discutera ultérieurement des modalités de sa mise en place.

7) Prise en compte de l'arrêté Licence pour l'UE de stage

L'article 7 du nouvel arrêté prévoit de proposer en licence « un stage facultatif ou obligatoire intégré au cursus et faisant l'objet d'une évaluation concourant à la délivrance du diplôme ». Cette disposition est applicable à la rentrée 2012.

En attendant d'intégrer cette disposition dans la nouvelle maquette, H. Pernot soumet au Conseil une proposition de l'EFU : à la place de l'UE optionnelle couplée avec les TEP (LC336 - LC343 ou LC345 ou LC371 ou LC34) proposée actuellement (9 ECTS), les étudiants, qui le

souhaitent, pourraient choisir l'UE de stage LC328 couplée soit avec le stage bibliographique (LC326), soit avec une nouvelle UE « Animation scientifique » (dans laquelle les étudiants devraient présenter une expérience sur un thème choisi), ce qui correspondrait également à 9 ECTS.

Le Conseil de département approuve cette proposition jusqu'à la mise en place de la nouvelle maquette.

Se pose également la question de la date de stage : les membres du Conseil considèrent qu'il serait bien que ce stage intervienne à la fin du L2 ou à la fin du S5 en janvier. Cette question sera rediscutée lorsque l'on saura si la deuxième session est reportée à la fin de la période 2 ou non (a priori une fois la nouvelle équipe présidentielle de l'UPMC installée). Pour les étudiants ayant déjà validé cette UE, leur note sera prise en compte dans leur contrat et entrera donc dans la compensation, s'ils le souhaitent.

Des discussions découlant de la prise en compte de cette obligation légale s'engagent notamment sur la recherche des stages, sur les modalités de mise en place des soutenances et la mobilisation des enseignants à cette fin.

Est évoquée également la nécessité de fournir aux étudiants une formation aux risques chimiques avant leur départ en stage afin de veiller aux problèmes de sécurité dans les laboratoires.

7) Bilan sur la compensation annuelle et reprise de la discussion sur la répétition des UE

H. Pernot dresse un bilan des conséquences de l'application de la compensation annuelle en période 1.

Très peu d'étudiants ont été concernés pour le moment : 4 ont validé leur L2 (ils avaient déjà validé le semestre précédent) et 2 ont validé leur L3 (à cheval S5-S6) grâce à cette mesure. Cependant, à la fin du semestre prochain, un nombre plus important d'étudiants sera concerné par cette disposition (39 étudiants en S4 n'ayant pas validé leur S3 et 17 étudiants en S6 n'ayant pas validé leur S5).

Les inscriptions de février ont mis en évidence le caractère ingérable de la prévision du nombre de groupes dans ces conditions ce qui pèse sur le tableau de service et la gestion du planning.

H. Pernot propose d'abandonner la répétition des UE lors de la période 2 de l'année universitaire 2012-2013 et demande un avis au Conseil sur ce point.

Une discussion s'engage donc sur les conséquences de cette proposition.

- Les problèmes pédagogiques des pré-requis :

La non répétition des UE impliquerait que les S4, S5 et S6 pourraient être suivis par les étudiants sans les pré-requis du S3, S4 et S5 ce que l'actuelle maquette de Licence ne permet pas.

Pour certaines UE, des solutions sont envisageables : par exemple, pour le LC242, il est sans doute possible de faire des cours de remise à niveau sur les pré-requis du LC232 avant que les TD ne démarrent ; de même pour le LC205 (remise à niveau sur les pré-requis du LC202). Cette solution entraînera une augmentation du nombre d'heures de cours dispensés par les enseignants (4h de plus).

Pour le LC332, on pourrait envisager de remplacer, en S6, le LC332 par le LC322 (UE du parcours PC) et en, S5, l'année suivante, l'étudiant pourrait suivre soit le LC302 soit le LC342.

- La gestion des plateformes de TP :

Pour 2012-2013, on envisage qu'il y aura 3 groupes de plus en S4 (10 actuellement) et 2 groupes de plus en S6 (8 actuellement), ce qui va accroître les difficultés déjà rencontrées dans la gestion des plateformes.

La réflexion sur cette question doit se poursuivre et sera soumise à l'approbation d'un prochain conseil.

8) Questions diverses

H. Pernot fait un point sur l'avancement du travail entrepris sur la maquette 14-18, maquette qui est à remettre au Ministère, et c'est officiel désormais, avant le 15 octobre 2012.

Une réunion des responsables de département est prévue le lundi 26 mars 2012 à ce propos.

En attendant, H. Pernot annonce les prochaines réunions des groupes de travail « Innovations pédagogiques » et « TP ».

En ce qui concerne le groupe de travail « Connaissances et Compétences fondamentales », les discussions ont bien avancé.

Afin de définir « un socle fondamental », les discussions ont porté sur l'identification des connaissances devant être acquises en sortant d'une licence de chimie, celles qui sont nécessaires pour accéder au Master de l'UPMC et celles qu'il serait bon de rajouter (par exemple, certaines notions de génie des procédés).

Le groupe étudie également les compétences dites transférables qui sont transmises par nos enseignements qu'il faudrait désormais identifier voire élargir et évaluer.

Le groupe « Innovations pédagogiques » étudie de nouvelles méthodes de travail que l'on pourrait mettre en place, par exemple, des tests en ligne sur les pré-requis des étudiants et des fiches de révision pour ceux qui ne les maîtrisent pas.

Quand au groupe « TP », une réflexion de fond est en cours sur la manière de mobiliser mieux les étudiants au cours de ces séances.

La séance est levée à 18h20.

ANNEXE 1

Budget 2011

Dotation : 110 000 €

Réserve pour équipement : 36 000 €

Stages 9 étudiants Lisbonne : 3 600 €

Répartition : 70 400 €

Budget 2012

Dotation : 124 000 €

Pluriannuel : 12 000 €

(2 spectro IR, Chimie-physique)

Réserve : 47 000 €

Stages 5 étudiants Lisbonne : 2 000 €

Répartition : 75 000€

ANNEXE 2

**Licence bi-disciplinaire L2S3
2011-2012
CHIMIE-BIOLOGIE
Bilan**

2011/2012 : S3	Chimistes	Biologistes
Nbre étudiants	9	15
1^{ère} session		
admis	7	7
compensés	2	8
2^{ème} session		
Nbre étudiants/SX	6	2
2SX réussies	2	2
1SX/2	1	
Aucune SX	3	

SX pour les chimistes : LV208 et LV 231
SX pour les biologistes : LC 262

ANNEXE 3

Licence bi-disciplinaire 2^{ème} année

Code couleur :

Rouge : Nouvelle UE

Vert : UE existante

Noir : UE SCIENCES DU VIVANT existante

Premier semestre (S3)

Nom de l'UE	Code	Valeur
Outils cinétiques et thermodynamique (Vincent Dahirel et Sylvie Barboux)	LC252	6 ECTS
Chimie Organique	LC 204	6 ECTS
Molécules et spectroscopie applications à la biologie (Alain Dubois et Nadia Dozova)	LC2262	6 ECTS
Biologie moléculaire et génétique I	LV 203	6 ECTS
Biostatistique et méthode de calcul	LV 277	3 ECTS
Initiation à l'informatique et à l'abstraction en biologie	LV 231	3 ECTS
Ecologie générale I	LV 208	3 ECTS
LANGUE		3 ECTS
	Total	36 ECTS
SX	LC 262	

Deuxième semestre (S4)

Nom de l'UE	Code	Valeur
Biochimie	LV 232	6 ECTS
Physiologie cellulaire intégrée	LV 207	6 ECTS
Génétique bactérienne et régulation cellulaire	LV 236	3 ECTS
Ingénierie du vivant : médecine, Biotechnologie, Recherche	LV 244	3 ECTS
Spectroscopie et cristallographie	LC222	6 ECTS
Chimie Organique et Inorganique expérimentale	LC 206	6 ECTS
Chimie inorganique à l'interface avec la biologie (Bernold Hasenknopf)	LC254	6 ECTS
	Total	36 ECTS
SX pour la biologie	LV207	

ANNEXE 4

Licence bi-disciplinaire 3^{ème} année

Premier semestre (S5)

Nom de l'UE	Code	Valeur
Biomolécules, enzymologie-Pharmacologie (Ph. Karoyan et S. Cadel)	LC363	9 ECTS
Biologie cellulaire et développement	LV 304	6 ECTS
Microbiologie	LV342	3 ECTS
Neurobiologie fonctionnelle ou Physiologie des grandes fonctions	LV 343 LV 344	3 ECTS
Outils électrochimiques	LC342	6 ECTS
Chimie Organique	LC 303	6 ECTS
Introduction aux polymères	LC 355	3 ECTS
	Total	36 ECTS
SX	LV342 + LC355	

Deuxième semestre (S6)

Nom de l'UE	Code	Valeur
Biologie moléculaire et Génétique 2	LV 372	6 ECTS
Intégration fonctionnelle des signaux nerveux et hormonaux (avec LV343 au S5) ou Physiopathologie* (avec LV344 au S5)	LV 346 LV 393	3 ECTS
Du gène au médicament : outils et stratégie d'étude	LV 375	3 ECTS
Enzymes et Biotechnologies	LV 334	3 ECTS
Métabolisme-Oxygène-Métaux (J-C. Larcher et C. Policar).	LC 373	6 ECTS
Chimie Organique	LC 333	3 ECTS
Chimie et Biologie Analytiques	LC 3X1	6 ECTS
Langue		3 ECTS
Formation à l'IP (connaissance de l'entreprise)	LXIP1	3 ECTS
	Total	36 ECTS
SX	LXIP1+ LV334	